



Commune d'ESSOMES-SUR-MARNE

1 rue de l'Abbaye

02400 Essômes-sur-Marne

Téléphone : 03 23 83 08 31 – Télécopieur : 03 23 69 91 27

02400 ESSÔMES-SUR-MARNE

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 JUILLET 2019**

Le quorum ayant été atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h10.

Présents : M. Jean-Paul BERGAULT M. Jean-Yves BOUCHÉ M. Éric BREME
M. Gilles BUCQUET M. Jean-Paul CLERBOIS M. Jean-Marc FABIANSKI
M. Louis FORJAN Mme Carine GATTEAU Mme Isabelle HUOT
Mme Frédérique LÉANDRE Mme Jmaïra SAMAKÉ

Pouvoirs : M. Pascal FREUDENREICH à Mme SAMAKÉ
Mme Danielle LOPPIN à M. BREME

A été nommé secrétaire : M. Éric BREME.



Ordre du jour :

Ressources humaines

- 062 : Validation du Règlement Intérieur
- 063 : Modification du tableau des emplois / Créations de postes
- 064 : Bibliothèque / Délibération portant modification de la durée de service d'un emploi à temps non complet

Information en début de séance :

Monsieur le Maire informe le conseil que le point d'information sur la création d'un espace sécurité réservé aux élus sur le site web de la commune est reporté à une date ultérieure.

Approbation des procès-verbaux des séances des 3 et 13 juin :

Les procès-verbaux des séances précédentes n'appelant aucune remarque sont approuvés à l'unanimité.



RESSOURCES HUMAINES

○ **062/2019 : Validation du règlement intérieur**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la version validée du règlement intérieur par la commission du personnel qui s'est réunie à plusieurs reprises à ce sujet.

Le règlement intérieur a été actualisé et complété d'articles portant notamment sur les congés.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal valide le règlement intérieur qui sera préalablement soumis pour avis au comité technique, avant d'être remis à chaque agent en poste et à chaque recrutement.

○ **063/2019 : Modification du tableau des emplois / Créations de postes**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée les créations de postes suivantes :

A la bibliothèque : le licenciement d'un agent pour inaptitude physique et la fin d'un service civique, créent un sous-effectif à la bibliothèque, avec actuellement en poste, un seul agent à temps non complet à 17h30 par semaine.

Afin de renforcer le service, il est proposé les créations de postes suivantes, sachant qu'en fonction du grade occupé par le candidat, l'un ou l'autre poste sera supprimé :

- 1 poste d'adjoint territorial du patrimoine : poste à temps non complet (17h30), de catégorie C
- 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques : poste à temps non complet (17h30), de catégorie B.

La date de recrutement proposée est fixée au 26/08/2019.

A la salle informatique :

Il est proposé la création d'un poste d'adjoint d'animation territorial. Il s'agit d'un poste à temps complet, de catégorie C.

Le candidat retenu aura à la fois à animer la salle informatique mais également à superviser le travail d'un service civique, en qualité de tuteur, à hauteur de 24 heures de son temps de travail, pendant 8 mois.

La date de recrutement est fixée au 1^{er} septembre pour que la salle informatique soit opérationnelle à la prochaine rentrée des classes.

Aux services techniques :

Un contrat d'apprentissage se termine le 31 août prochain. L'apprenti ayant donné pleinement satisfaction, il est proposé de le recruter en qualité d'adjoint technique, poste de catégorie C à temps complet, à compter du 1^{er} septembre, en contrat à durée déterminée d'une année.

Au sein du service animation :

Monsieur le Maire expose que l'association COALLIA présente parmi les réfugiés dont elle s'occupe, une dame d'origine arménienne, titulaire du diplôme d'éducatrice, qui aurait besoin d'un CDD de quelques mois. Cette promesse d'embauche, lui permettrait d'obtenir une autorisation de travailler.

Aussi, est-il proposé la création d'un poste d'adjoint technique, à temps non complet, à compter du 1^{er} septembre.

La personne pressentie serait affectée en priorité au service de la garderie du mercredi matin.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal approuve les créations de postes ci-dessus proposées.

- 064/2019 : Bibliothèque / Délibération portant modification de la durée de service d'un emploi à temps non complet

Pour répondre au problème de sous-effectif à la bibliothèque, et pour pouvoir répondre aux nécessités de service, il est proposé d'augmenter la durée hebdomadaire de travail de la bibliothécaire, de 17h30, à 20h00, à compter du 1^{er} septembre 2019.

L'agent a fait savoir qu'il était favorable à cette augmentation de son temps de travail.

Dans l'attente de l'avis du comité technique, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, cette modification de durée hebdomadaire de service de la bibliothécaire.

QUESTIONS DIVERSES

➔ Info : Désengagement du bailleur Clésence de l'achat de terrain rue du jeu d'arc, ce qui représente une perte de recettes de 228 000 €.

Certaines dépenses sont donc à supprimer dans les prévisions budgétaires :

- eau rue du jeu d'arc = 6 000 €
- rue de la Marne = 218 682 €
- cour de l'école maternelle = 25 990 €

➔ Information travaux de réfection de chaussée des bretelles d'entrée vers Paris et vers Reims du diffuseur n°19 de Montreuil-aux-Lions : travaux prévus du 22 au 26 juillet.

➔ Mobilisation toujours en cours contre la fermeture des centres des impôts de Château-Thierry et de Charly-sur-Marne (ex : pétition)

➔ Vitesse des véhicules dans le lotissement des coquelicots : Mmes Gatteau et Samaké remercient les élus et les riverains présents à la réunion de quartier visant à réduire la vitesse des automobilistes. Un stop a été installé en bas de la rue et des chicane ont été disposées en test. D'autres idées ont été proposées pour ralentir les véhicules telles que la disposition de pots de fleurs avec signalisation au sol, limiter la vitesse à 30 km/heures...

➔ Agenda :

- Réunion CAUE : Jeudi 18 juillet, à 14h30

- Départ en retraite de Mme Verneau : la date retenue est le vendredi 20 septembre, à partir de 18h30, à la salle communale.

Les élus et les agents se réuniront pour un moment convivial.

Préalablement à cette cérémonie, seront remis à Mme Corinne SIMON et à M. Eric BLETRY leurs médailles d'argent du travail, pour 20 ans de service.

Les différents points de l'ordre du jour ayant été présentés et votés, Monsieur le Maire lève la séance à 20h20.

Le secrétaire de séance, Monsieur Eric BREME.

